

**Origine et contexte d'apparition du terme d'intercompréhension
dans sa première attestation (1913)
chez le linguiste français Jules Ronjat (1864-1925)**

Resumo

O termo intercompreensão designa um promissor campo da didáctica e da linguística, em particular numa Europa multilingue. Mas, de onde surgiu este termo? Em que contexto foi cunhado? Como foi possível a um linguista internacionalmente aclamado fazê-lo emergir, em 1913, num panorama das ciências da linguagem que era – nomeadamente em França – consideravelmente obscurecido por um discurso nacionalista? O estudo da origem e contexto de emergência do termo intercompreensão permite desocultar as suas premissas. A língua não é uma disciplina como as outras. Usamos diversas línguas, aprendemo-las, mas as línguas são, antes de mais, inerentes ao nosso ser. No mundo actual, as nossas comunidades de trabalho e de vida são cada vez mais compostas por indivíduos plurilingues. O contacto entre línguas tornou-se a norma. *Didactizar* este contacto é uma urgência política e pedagógica. As respostas fornecidas por Ronjat, há um século, são de grande actualidade: bilinguismo precoce, envolvendo as línguas mais frágeis – mas mais afectivas – e intercompreensão parecem as duas modalidades mais promissoras. O percurso epistemológico que propomos neste estudo permitirá, esperamos, avançar no campo inovador da intercompreensão, sem ingenuidade, mas com decisão.

Palavras-chave: intercompreensão, romanístico, contexto político, nacionalismo, bilinguismo, plurilinguismo, poliglossia

Abstract

The word intercomprehension refers to a most promising didactic and linguistic field, especially in our multilingual Europe. But what did the word intercomprehension originate in? In what context was it coined? For what reason did it become possible for an internationally acclaimed linguist to bring it to light in 1913, within a panorama of linguistic sciences that was – particularly in France – considerably obscured by

nationalistic discourse? Studying the origin and the context of the emergence of the word *intercomprehension* brings forth its implicit stakes. Language is not a subject like any other. We use various languages, we learn them, but languages are first and foremost consubstantial with our very being. In today's world, our working or living communities are increasingly composed of multilingual individuals. Contact between languages has become the norm. *Didacticizing* this contact between languages is a matter of the utmost political and pedagogical urgency. The answers provided by Ronjat a century ago are more topical than ever: early bilingualism focused on the most fragile – and the most affective – languages as well as *intercomprehension* seem to be the two most promising methods. The epistemological detour we propose in this study will hopefully help to make progress on the innovative field of *intercomprehension*, decisively albeit without naïve optimism.

Keywords: *Intercomprehension*, romanistic, political context, nationalism, bilingualism, plurilingualism, polyglossia

1 La création scientifique du monolinguisme en France : un contexte politique complexe

Une étude récente de Marie-Christine Jamet (Jamet, 2009) met à jour une première généalogie des emplois du terme d'*intercompréhension*. On ne saura jamais assez insister sur l'importance fondamentale d'un tel travail sur l'*intercompréhension*, cette discipline nouvelle et promise déjà à un bel avenir au carrefour de la linguistique et de la didactique. Car, discipline ou méthodologie, l'*intercompréhension* avance sans pour autant se soucier d'un espace conceptuel qui la fonderait scientifiquement, ni de celui d'une pratique scolaire, universitaire ou généralisée dans la population, qui lui donnerait une assise expérimentale et légitimerait son fonctionnement ou ses ambitions – notamment institutionnelles.

La quasi totalité des inventions didactiques *intercompréhensives* vient d'Europe. Or, l'espace politique européen est celui de nations ayant été fondées sur l'identification forte à des langues données souvent comme étanches entre elles, à des représentations identitaires, à des frontières géographiques, historiques, linguistiques de longue durée. Aussi, revenir aux origines de ce qu'est l'*intercompréhension* et au contexte de l'apparition de ce terme, en France à la veille de la première Guerre mondiale, permettrait de rappeler ce qu'est le soubassement initial de la discipline et de contribuer à éclairer bon nombre des champs de recherche actuels et à venir.

1.1. Les conditions d'émergence du terme d'*intercompréhension* et de son attestation

Le grand mérite de l'étude de Marie-Christine Jamet est de décrire la généalogie de l'emploi du terme d'*intercompréhension*. Ses travaux consistent à analyser dans les dictionnaires de langue française les apparitions et les définitions de ce terme.

1.1.1. Apparition de la première définition

C'est en 1975 que pour la première fois apparaît, dans le *Grand Larousse de la langue française*.

« une définition plus précise donnant une mention vague de la date d'apparition, et une citation d'un linguiste faisant autorité, Dauzat, citant à son tour un autre linguiste, Ronjat :
(de *inter-* et de *compréhension* ; XX^e siècle). Capacité pour des sujets parlants de comprendre les énoncés émis pas d'autres sujets parlants appartenant à une même communauté. Jules Ronjat, pour délimiter le franco-provençal et le provençal, a mis en valeur le facteur d'*intercompréhension* : s'entend-on facilement entre voisins ? Les parlers appartiennent au même groupe. (Dauzat) »

A partir de cette date nous apprend Marie-Christine Jamet, les dictionnaires reprendront cette entrée en la détaillant davantage. Ainsi, le *TLF* dans son édition de 1983, classe la définition en *linguistique*¹, le *Grand Robert de la langue française*, à partir de l'édition de 1992, la classe en *didactique*².

¹ LING. Faculté de compréhension réciproque (entre deux ou plusieurs personnes ou groupes de personnes). Ces discussions n'ont du reste pas été complètement inutiles, car elles ont servi de point de départ à une précieuse analyse des faits d'*intercompréhension* (...), analyse dont les résultats sont confirmés par nombre d'autres témoignages, comme par mon expérience personnelle. Non seulement dans les assemblées fébrilement réunies, qui réunissent des hommes de quelque culture ou tout au moins de quelque entraînement linguistique, mais aux foires, dans les cabarets des villages situés à la rencontre de parlers différents, j'ai toujours vu se poursuivre sans difficulté, entre gens des pays les plus divers, les conversations familières comme les discussions d'affaires. On a le sentiment très net d'une langue commune, prononcée un peu différemment (RONJAT t. 1 1930, p. 31). En tant que véhicule de communication entre les hommes, le langage se définit comme un ensemble de procédés linguistiques qui s'imposent à une population donnée grâce auxquels l'*intercompréhension* des sujets devient possible (*Traité socio[ogique]*, 1968, p. 265). Étymol[ogie]. et Hist[orique]. 1913 ling[ui]ste]. (RONJAT, *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, Macon, 1913, p. 13). Composé de *inter-** et de *compréhension*.

² DIDACT. Compréhension linguistique réciproque entre deux ou plusieurs hommes ou groupes humains. Le facteur d'*intercompréhension* est essentiel pour la définition des langues, des dialectes. *Intercompréhension* entre locuteurs de deux variantes d'une langue. – Compréhension réciproque (en général). DÉR[ivé]. *Intercompréhensible*. Étymologie: 1913, Ronjat, en linguistique (in T.L.F.) ; de *inter-* et *compréhension*. [Le *Robert* orthographe dans cette première édition le linguiste Ronjat en **Roujat*.]

Dans cet ensemble, différents points sont à noter. Tout d'abord, l'apparition très tardive de la source (1975) alors que la première attestation du mot est identifiable dès 1913. Ensuite, le flottement de classification épistémologique, soit en linguistique, soit en didactique.

1.1.2. Contexte sociopolitique de l'attestation en 1975

A partir des années 1970, un ensemble important de phénomènes peut faire évoluer les représentations mentales et scientifiques, notamment sur la réalité des langues en France. La France métropolitaine reste sans doute alors le pays le plus multilingue d'Europe : cinq langues romanes (le français, l'occitan, le franco-provençal, le catalan, le corse) ; des langues germaniques (l'alsacien, le mosellan, le flamand, le francique) ; la seule langue celte du continent (le breton) ; une des rares langues pré-indo-européenne (le basque), chacune avec ses variantes dialectales, soit quatre groupes linguistiques nettement identifiés eux-mêmes par nombre de recherches scientifiques ou érudites en dialectologie, référés en autant d'atlas linguistiques. Durant tout ce long 19^e siècle qu'on fait arrêter à la première Guerre mondiale, la réalité langagière française est celle d'un état de plurilinguisme, évident pour l'ensemble de ses locuteurs et reconnu comme tel par une poignée de scientifiques. Or, la politique linguistique majoritaire de l'état français est celle d'une volonté monolithique d'unité nationale, dans sa conscience et sa production langagière comme dans sa représentation littéraire et sa transmission scolaire.

Ce n'est qu'en 1951 qu'intervient un premier texte juridique, la « loi Deixonne », en faveur de la reconnaissance des « langues et parlers locaux » de France, bientôt appelés dans les circulaires d'application de 1969 « langues régionales » avant d'entrer en 2008 dans la Constitution française comme des éléments reconnus du patrimoine national commun. La « loi Deixonne » reconnaît les « langues régionales » et permet leur étude, bientôt leur transmission par l'école. Les enfermements nationalistes, causes de trois conflits dont deux guerres mondiales avec le voisin allemand entre 1870 et 1945, sont désenclavés par la reconnaissance de deux autres niveaux de réalité politique : l'étage régional et l'étage européen. L'Etat-Nation ne peut que reconnaître alors la réalité de son identité multiple. Les années 1960-70 accélèrent le processus de renouvellement des outils – la linguistique, la sociolinguistique – et des représentations sociales et culturelles dans les nations modernes. Enfin, la « mondialisation » des échanges et des comportements implique une prise de conscience renouvelée de l'enjeu des langues : il s'agit

de trouver les moyens d'une hyperlocution partagée tout en valorisant une écologie des langues, consubstantielles aux groupes ou aux individus.

Il est alors temps de reconsidérer ce qui a été, avec Ronjat, une invention majeure de la linguistique naissante du début du 20^e siècle.

1.2. Les deux sources de la romanistique

Comprendre le contexte de la citation de Jules Ronjat en 1913 requiert une connaissance de l'histoire de la linguistique romane et des représentations des langues en France, avant la fondation dans le dernier tiers du 19^e siècle du dogme officiel d'un monolinguisme national, et diffusé tel dans toutes les couches de la société de la France et de son Empire. En effet, ce monolinguisme autoproclamé est le fruit d'un contexte précis.

1.2.1. Du préromantisme échevelé aux cours en Sorbonne

La conception de Ronjat n'a de sens qu'à la lumière de l'évolution d'une science qui s'invente au 19^e siècle : la philologie romane, ou romanistique. A la suite de travaux disparates de l'époque romantique, mêlant science, poésie, illuminisme et fantaisie, apparaissent des textes poétiques dans la veine « ossianique » et des rééditions de textes romans anciens par le Suisse Sismondi, le Français Rochegude, et notamment l'édition monumentale du *Choix des poésies originales des Troubadours* en six volumes de François Raynouard (Paris, Didot, 1816-1821) qui fait figure de premier monument de la romanistique.

Cette première source française se raffermi sous l'influence notable des cours de Claude Fauriel à la Faculté des Lettres de Paris en 1831-1832, puis de l'historien Augustin Thierry. Cet enseignement fera date car il synthétise de manière universitaire les apports précédents en un corps de doctrine qui donne, textes à l'appui, la prééminence linguistique et littéraire dans l'espace français à la sphère d'oc contre la sphère d'oïl.

1.2.2. De la romanistique allemande

La seconde source de cette jeune discipline est allemande. Les *Observations sur la langue et la littérature provençale* publiées en France par Wilhelm von Schlegel³ puis surtout les travaux de Friedrich Diez, titulaire

³ Schlegel note dans ses *Observations*, Paris, librairie grecque et latine, 1818, que les poésies des Troubadours enferment un « trésor de souvenirs nationaux ». Dans la théorie romantique allemande de la nation-génie, contre la théorie de nation-contrat à la française, l'antériorité et l'autonomie poétiques sont les piliers d'une revendication et d'une légitimité nationale.

dès 1830 de la chaire « Geschichte der mittleren und neueren Literatur » à l'université de Bonn, vont instaurer en science l'intérêt puis les recherches sur la langue occitane médiévale. Diez peut ainsi être considéré comme le fondateur de la philologie romane pour avoir soumis les langues romanes aux méthodes historico-comparatives développées dans le domaine du sanskrit et de l'indo-européen par Franz Bopp et dans celui des langues germaniques par Jacob Grimm⁴.

De la nouvelle génération d'érudits français qui va en Allemagne apprendre auprès des maîtres de la romanistique universitaire, Gaston Paris (1939-1903) qui deviendra bientôt le plus grand philologue français du 19^e siècle, ne tire pas d'autres conclusions dans son *Histoire poétique de Charlemagne* (1865) : il existe bien deux domaines linguistiques majeurs en France ainsi que deux espaces d'invention littéraire, distincts, avant que d'être mêlés, puis subordonnés au profit du seul français du Nord⁵.

1.3. La querelle des « deux France » et la hantise du séparatisme

Les « monuments » littéraires et linguistiques dont parle Gaston Paris, le « trésor de souvenirs nationaux » de Schlegel, sont exhumés depuis bientôt un siècle : plus ils sont nombreux, plus ils légitiment l'existence d'un corps national en puissance, ancien mais bien réel, fondement des nations modernes existantes ou en devenir.

1.3.1. 1870 et le traumatisme national français

Villemain, historien et homme politique de premier plan sous la monarchie de Juillet, résume le débat sur les origines linguistiques de la France en des mots très crus :

« Il est visible que les Provençaux haïssaient les Français et voulaient exister à part ; les questions littéraires qui nous occupent sont liées à une vérité historique :

⁴ Friedrich Diez est l'auteur notamment d'une *Grammatik der Romanischen Sprachen*, d'un *Etymologisches Wörterbuch der Romanischen Sprachen* et de plusieurs travaux sur la lyrique médiévale portugaise et occitane : *Ueber die Minnehöfe, Die Poesie der Troubadours, Leben und Werke der Troubadours* (traduit en 1845).

⁵ « La première question qui se présente à nous est celle de l'antériorité qu'il convient d'attribuer, dans les origines de l'épopée, à la langue d'oïl ou à la langue d'oc, à la France du nord ou à la France du midi. (...) Les faits qui nous ont déterminé à revenir sur ce sujet (...) nous ont amené à proposer pour le débat dont il s'agit la même solution que pour la question des langues; il y a eu dans les deux contrées, et simultanément, développement spontané d'une poésie épique nationale », Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, 1865, pp. 68-69.

un peuple, une langue ; une langue, un peuple. Si la Provence fût demeurée indépendante, c'était un peuple du Midi de plus avec son nom, sa langue, ses arts, son génie propre⁶ ».

D'un revers de plume, la réalité plurilingue est écartée, effacée. Le socle politique de la nation française est rappelé dans son unitarisme, son indivisibilité, son monolithisme : une nation, une langue, un peuple.

Mais bientôt, le pouvoir français, exclusivement concentré à Paris, subit le traumatisme extraordinaire de la défaite de 1870 contre les forces prussiennes. Les recherches philologiques, historiques, littéraires, sur l'origine de la nation sont soupçonnées de raviver l'existence de sentiments séparatistes, fédéralistes. La romanistique d'obédience allemande est considérée comme une science aux mains du « parti de l'étranger » qui menace de démembrer le corps national français. Il convient donc de la franciser, de la nationaliser⁷.

Or, dans le même moment, le mouvement du *félibrige* s'est développé depuis 1854, année de sa création, avant de s'imposer grâce à la publication d'œuvres littéraires (*Mirèio* en 1859 ; *Calendau* en 1865⁸), jusqu'en 1904 où le Prix Nobel de littérature attribué à Mistral⁹ – grâce à la traduction de philologues

⁶ Abel-François Villemain (1790-1870), *Cours de Littérature*, Paris, 1830, p. 135.

⁷ Nationalisme et chauvinisme explosent dans les milieux scientifiques et érudits. Ainsi en 1903, année de la mort de Gaston Paris, Eugène-Melchior de Vogüé s'exprime en isotopies guerrières : « la studieuse Allemagne était en train de s'annexer la science de nos origines, de notre vieille histoire et de notre vieille langue : les Paris [Paulin et son fils, Gaston] l'ont reconquise, ramenée chez nous, chez elle. Ils l'ont imposée à l'Europe, qui saluait dans notre ami le maître indiscuté de la philologie médiévale. », cf. Ursula Bähler, *Gaston Paris et la philologie romane*, Droz, 2004, pp. 59 et 69. Mais avant la profession de foi des « parlers de France » de 1888, le romaniste Gaston Paris est la cible des milieux nationalistes français, ainsi ce libellé anonyme : « M. Gaston Paris, fils de M. Paulin Paris, est un érudit allemand, né français » (A. Baudoin, *Le Pamphilus de M. Gaston Paris*, Toulouse, 1875).

⁸ En 1865, Mistral écrit dans une note de *Calendau*, épopée en douze chants qui revisite le moyen-âge provençal, « Bien que les historiens français condamnent généralement notre cause – quand nous lisons dans les chroniques provençales le récit douloureux de cette guerre inique, nos contrées dévastées, nos villes saccagées, le peuple massacré dans les églises, la brillante noblesse du pays, l'excellent comte de Toulouse, dépouillés, humiliés, et d'autre part, la valeureuse résistance de nos pères aux cris enthousiastes de *Tolosa ! Marselha ! Avinhon ! Provensa !* il nous est impossible de ne pas être ému dans notre sang et de ne pas redire avec Lucain : « Victrix causa Dii placuit, sed victa Catoni [Les dieux furent pour le vainqueur, mais Caton pour le vaincu]. » On remarque l'usage de l'article possessif qui fait de la population provençale contemporaine une nation à part entière. De 1865 à 1867, Mistral et ses amis félibres accueillent l'homme politique libéral catalan Victor Balaguer, avant que de retour d'exil, Mistral ne fut accueilli à Barcelone avec les honneurs d'un chef d'état. *Calendau* sera lu après la guerre de 1870 comme une œuvre sécessionniste. Les Provençaux seront même à cette époque taxés de « boches du Sud ».

⁹ Ce prix sera boudé à Paris qui voit ici une sournoise opération politique menée par l'ennemi germanique pour morceler toujours la nation française. Ce sont en effet les grammairiens allemands Edouard Koschwitz (1851-1904) et August Bertuch (1838-), traducteurs de *Mirèio* (qui sera publié en 1893, dans la symbolique ville frontière de Strasbourg) qui porteront au jury littéraire du Nobel le texte allemand.

allemands – le rend incontournable dans le domaine de la philologie¹⁰ et, nous le verrons bientôt, dans celui de la politique linguistique. Le *félibrige* perpétue la capacité d'une grande partie de la France – sa moitié Sud – à développer sa langue, et pire, une représentation « nationale » spécifique et autonome, désormais mondialement reconnue.

1.3.2. L'instrumentalisation nationaliste de la science et de la littérature

La réalité multilingue de la jeune République française (1870-1940) est donc une affaire d'Etat, un enjeu éminemment politique. L'empire prussien a défait l'empire français en morcelant de l'extérieur le territoire de la France¹¹ : la notion de nation est désormais consubstantielle à celle de *frontière*. Il ne pourra désormais exister de frontières, de ruptures linguistiques, dans ce qui doit être le grand tissu uni de la nation française. Aux vellétés de séparatisme ou de fédéralisme linguistique venu de l'intérieur, et singulièrement de Provence, aux provocations germaniques, la philologie française va opposer un rempart de nature scientifique qui servira de fondement à toute une politique linguistique.

Les *Légendes Épiques* que Joseph Bédier édite à partir de 1904 reprennent, mais à rebours, les thèses de 1865 de Gaston Paris, son glorieux prédécesseur : pour Bédier en effet,

« la quintessence de la France est aussi dans sa littérature, et cette littérature est si évidemment d'oïl qu'il ne vaut même pas la peine de mentionner la langue d'oc, ce patois. Une France encore, par conséquent : mais dont l'unité exige une langue unique, et sans rien d'étranger¹² ».

Aussi, dans ce contexte nationaliste chauffé à blanc, le court texte de Gaston Paris, publié d'abord dans la *Revue des patois gallo-romans* en 1888 est-il accueilli comme la profession de foi de la romanistique républicaine

¹⁰ « Dans la société civile, les philologues français ne peuvent égaler en audience avec le félibrige. *L'Aioli* ou *L'Armana provençau* tirent à 16 000 exemplaires (50 000 lecteurs selon Mistral, dans une lettre du 3 octobre 1894) tandis que la *Société des anciens textes français* compte 360 membres, dont 60 étrangers. » (Bos, 19 décembre 1890).

¹¹ A la suite de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, toute la toponymie des centres villes va être bouleversée : chaque cité française voit son lot de boulevard, avenue ou cours d'Alsace-Lorraine et de Metz ainsi que sa statue de Jeanne d'Arc. A Paris, la statue de Jeanne d'Arc, érigée en 1874 place des Pyramides, fait face à la Statue représentant la Ville de Strasbourg qui, dès 1871 et jusqu'à l'armistice de 1918, est fleurie et voilée d'un drap noir.

¹² Jean-Claude Dinguirard, « L'Épopée perdue de l'occitan », *Via Domitia* n°30, n°2, 1983, Université de Toulouse 2 – le Mirail, p. 12.

française¹³. La diversité des parlers existe évidemment en France : il y a à côté du français, langue unique de la nation, une multitude de *patois* qu'il convient d'étudier avec componction et règle. Mais, conclusion définitive : « Il n'y a pas deux France. »

1.4. La langue fondatrice de la nation

La conférence, en 1882, du grand maître du scientisme français, le positiviste Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?* redéfinit le contrat social français d'un « vouloir vivre ensemble » et s'achève sur la notion fondamentale de *frontière* qui est la clef de voûte de l'intégrité du « droit du sol » :

« Je me résume, Messieurs. L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes. Une grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle une nation. Tant que cette conscience morale prouve sa force par les sacrifices qu'exige l'abdication de l'individu au profit d'une communauté, elle est légitime, elle a le droit d'exister. Si des doutes s'élèvent sur ses *frontières*, consultez les populations disputées. » (*nous soulignons*)

De ce texte dont on garde généralement l'équation langue/nation, nous observons plutôt l'intelligence qui consiste à montrer le jeu rhétorique qui soumet la diversité des éléments constitutifs d'une nation à l'unicité de sa projection : il ne saurait y avoir de *frontières* à l'intérieur de la nation.

1.4.1. L'abolition des frontières linguistiques et l'invention de la « vaste tapisserie »

C'est exactement ce que Gaston Paris professe dans le texte fondateur de 1888 : la nation est linguistiquement

« une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées ».

Exit la dialectique langue d'oc / langue d'oïl, la prédominance historique ou littéraire de l'une sur l'autre. Le rapport dialectique est désormais politisé :

¹³ Le *prospectus* de la revue *Romania*, I, 1872, que rédige Gaston Paris avec Paul Meyer n'est-il pas : « l'œuvre que nous voulons entreprendre, si elle est avant tout scientifique, est en même temps nationale ».

il n'y a qu'une langue légitime; les autres sont destituées et indistinctement remises avec le statut flou et myope de *patois*. Le rapport grande langue (langue de nation) / patois (langue de terroir) sera repris par Mistral lui-même qui, pour ne pas être taxé de « germanolâtrie » ou de séparatisme, devra inventer le couple « grande patrie / petite patrie ». Et désormais, les travaux des experts en romanistiques auront pour sujet d'étudier l'infinie diversité des nuances des multiples patois, parlés oraux qui n'ont, on s'en rappelle depuis Bédier, aucune légitimité historique dans l'accès à l'écrit. Dans le même mouvement est déniée toute qualité littéraire aux textes rédigés en d'autres langues que le français¹⁴.

Les Atlas linguistiques eux-mêmes sont conçus de telle manière qu'ils ne cartographient pas des territoires cohérents. Mistral n'est pas dupe évidemment de ce stratagème politique qui prend des allures de méthode scientifique. La carte linguistique que les équipes de Gaston Paris préparent pour l'exposition universelle de 1900 appartient à l'arsenal nationaliste français :

« Cette carte a pour but de démontrer qu'il n'y a qu'une seule langue : le français ; qu'il n'y a pas, comme on l'a cru très longtemps, un provençal [i.e. l'occitan], un catalan, un basque, mais un langage unique, qui a subi des modifications, des altérations, suivant les climats, les latitudes, et surtout la phonétique des différentes provinces.¹⁵ »

1.4.2. *L'impossible atlas de la diversité des langues sur un territoire politique uni*

L'événement le plus considérable qui consomme l'effacement scientifique des frontières internes à la carte linguistique du domaine national français est le cas de la mission Tourtoulon/Bringuier. Charles de Tourtoulon est l'un des fondateurs de la *Société pour l'Etude de la Langue Romane* créée à Montpellier ; il fait la demande auprès des maîtres français de la romanistique officielle Gaston Paris et Paul Meyer et obtient d'eux une bourse afin de mener deux missions, entre 1873 et 1875, pour remettre en cause le principe acté « que deux langues de même origine se fondent l'une dans l'autre à leur point de rencontre, de telle sorte qu'une *ligne de démarcation précise* est impossible

¹⁴ « Ce que je crois fermement, c'est que la grande poésie est défendue à ces idiomes imparfaits ou dégénérés qu'on appelle avec grande raison des patois », J.-M. Guardia, *Revue de l'Instruction publique*, 29 décembre 1859, à propos de *Mirèio* que le romantique républicain Lamartine vient d'encenser.

¹⁵ Lettre de Frédéric Mistral à Gaston Paris du 23 avril 1894.

à tracer¹⁶ ». Après deux missions, un rapport de 87 pages et 9 cartes dont le Ministère accuse réception, la conclusion du rapport de 1875 est définitive :

« Nous devons conclure de là que la théorie de la fusion des langues (...) était fautive en tant que règle absolue ; que l'on pouvait déterminer exactement (...) la limite qui sépare la langue d'oc de la langue d'oïl.¹⁷ »

La sphère du pouvoir scientifique met tout en œuvre pour déconsidérer le travail de l'enquête qui ne sera que partiellement diffusé¹⁸. Il s'agit de nier la portée de l'enquête, la taxant d'inachevée dans la plupart des comptes-rendus et commentaires qui seront diffusés. Le discours de Gaston Paris sur l'unité linguistique de la France de 1888 est une réponse ciblée aux conséquences du rapport Tourtoulon : « Tout le travail qu'on a dépensé à constituer, dans l'ensemble des parlés de la France, des dialectes et des « sous-dialectes » est un travail à peu près complètement perdu¹⁹ ».

2. L'invention du concept « d'intercompréhension »

Il est donc impossible de remettre en cause l'Institution et la Théorie de la romanistique française puisqu'elles sont attachées consubstantiellement à la notion de *nation* que le pouvoir politique construit alors. Comme la France « une et indivisible », la langue française ne souffre sur son territoire d'aucune concurrence. Mais en opposition à la « vaste tapisserie » qui unit indifféremment l'ensemble des *patois* de France, résiste la ligne de démarcation entre deux zones linguistiques, mise en lumière scientifiquement par la mission Tourtoulon, ... et qu'un certain Jules Ronjat appellera « croissant » dans son *Essai de syntaxe*

¹⁶ *Etude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl (avec une carte) par M. Ch. De Tourtoulon et M. O. Bringuier, premier rapport à M. le Ministre de l'Instruction Publique des Cultes et des Beaux-arts, novembre 1875 ; reprint IEO dau Lemosin / Lo Chamin de Sent Jaume, 2007, p. 3.*

¹⁷ « ... qu'il y avait un réel intérêt scientifique à tracer la ligne de démarcation avec une rigueur mathématique partout où cela pourrait se faire, et, partout ailleurs, à indiquer quel est le point précis où la fusion des langues, si elle existe, commence à rendre impossible la classification de l'idiome mixte intermédiaire. Nous croyons même (...) que l'on pourrait arriver, par l'étude des dialectes et des sous-dialectes, à tracer les subdivisions de chaque langue. On aurait ainsi la carte linguistique définitive de la France actuelle. », *op. cit.* p. 6.

¹⁸ Une carte sera éditée sur les 9 reçues par le Ministère.

¹⁹ Tourtoulon répondra dans la *Revue des Langues Romanes* de 1890, tome XXXIV, pp. 130-178 dans son vaste article « la classification des dialectes » : « Les dialectes existent. Ils ne sont niés que par des philologues de profession. » (p. 132)

des parlers provençaux modernes de 1913²⁰. Albert Dauzat, par lequel les dictionnaires français permettent d'attester le terme d'intercompréhension en 1975, est lui-même originaire de la zone du « croissant ». Disciple de Gaston Paris, il sera l'un des responsables scientifiques du *Nouvel Atlas linguistique* à partir de 1939, qui s'inscrit dans la démarche de Tourtoulon – et par ailleurs pourfendeur de la « loi Deixonne »...

2.1 Quelle transmission des langues dans une nation monolingue ?

Quel savoir langagier et linguistique transmettre ? L'école de la Troisième République, à la suite du ministre Duruy qui de 1863 à 1869 opère une politique de francisation active, a été, on l'a compris, un vecteur efficace de la promotion du monolinguisme. Le traumatisme de 1870 a radicalisé la position classique française : il s'agit désormais d'inculquer le mépris ou l'ignorance de la langue vernaculaire et maternelle lorsque celle-ci diffère du français. Il convient de donner de manière systématique et globale à l'ensemble des élèves de France une connaissance univoque de la langue française, sans compromission d'aucune sorte avec d'autres parlers. Il s'agit d'éradiquer tout soupçon de différence. Il faut galvaniser l'esprit français, et le purifier de toute influence séparatiste, extérieure comme intérieure.

Or, la réalité est autre. Les Français dans leur grande majorité parlent plusieurs langues – le français et une « langue régionale ». Dans la plupart des cas, ils ont des compétences de production et de compréhension de plusieurs variantes de langue. La matrice de l'enseignement, qui apparaît encore en France par-ci par-là, est née : faire *tabula rasa* des acquis de l'enfant ; ne tolérer aucune incidence extérieure sur une construction langagière scolaire, tubulaire et monolithique ; ériger la langue comme un système clos de prescriptions normatives. Apprendre dans des tiroirs.

2.1.1 Usage commun de la linguistique et de la didactique chez Michel Bréal

Un des rares esprits forts de ce temps, le linguiste et sémanticien Michel Bréal, tente de développer une didactique pratique de l'enseignement des langues permettant de sortir des impasses nationalistes²¹. Il sépare appartenance linguistique et appartenance citoyenne:

²⁰ « Le territoire [de la langue occitane] qui vient d'être délimité comprend environ un tiers de la France en superficie », p. 4.

²¹ Michel Bréal (1832-1915) est un personnage considérable, et paradoxalement trop méconnu des milieux de la didactique et de la linguistique. Né à Landau (Rhénanie Palatinat), il étudie à Weissenburg, à Metz,

« Ce qui constitue les nations, c'est quelque chose de plus profond et de plus intime que la ressemblance du vocabulaire. Il importe peu que la langue soit la même si l'esprit est différent : la facilité de communication ne fait alors que mieux accuser la divergence des cœurs. (...) L'Alsace, qui avait conservé son ancien parler germanique, était la plus fidèle et la plus patriote de nos provinces françaises²² ».

Autrement dit, on peut ne pas parler que le français et être un bon Français.

2.1.2. *Le plurilinguisme comme raison langagière*

Il plaide pour une linguistique renouvelée, pour laquelle – contre les hiérarchies de langues propres à Schlegel et le chauvinisme francien – tout système linguistique est légitime, et dans lequel l'étude du mot n'est rien sans l'étude de sa place dans la phrase²³. Il anticipe Saussure sur l'importance de la double face de l'unité lexicale, le mot étant forme et signification, et propose l'idée de l'aléatoire des codes – « le langage, ce monde de conventions qui reflète le monde réel²⁴ ». Il définit la différence entre langue et acte de parole, ce qui a pour conséquence, entre autres, de déterminer une certaine autonomie du langage oral et de sa grammaire, qui ne peut plus être défini comme un « écrit relâché ». L'acte de parole, par ailleurs, valorise la *variation* de la langue, tandis que la norme écrite, qui peut être propre à tout parler dans des conditions suffisantes de socialisation langagière, resserre la langue et la fonde dans un système global que la grammaire comparée permet de spécifier et d'identifier.

puis entre à l'École Normale Supérieure en 1852. Il étudie la linguistique à Berlin auprès de Franz Bopp et traduira de son maître la *Grammaire comparée des langues indo-européennes*. Il appartient avec Claude Bernard à la commission de savants qui, à la fin du Second Empire et sous le ministère de Victor Duruy, souhaite redonner une impulsion scientifique à la France, consciente de son retard sur l'université allemande, créant l'École Pratique des Hautes Études (décret impérial du 31 juillet 1868). Il occupe alors la chaire de grammaire comparée à l'EPHE puis au Collège de France, de 1866 à 1905. Nommé Inspecteur Général de l'enseignement supérieur en 1879, il plaide inlassablement pour une politique linguistique opposée au monolinguisme d'état. Linguiste de renom, son *Essai de sémantique, science des significations* (1897) renouvelle considérablement la théorie des langues, et influence durablement l'un de ses disciples, Ferdinand de Saussure. Pacifiste convaincu, il tentera de réguler les pulsions nationalistes de son temps, notamment par les Jeux Olympiques, sorte de catharsis communautaire des volontés de puissance européennes. Il est l'initiateur du marathon aux Jeux Olympiques et l'auteur de la devise des Jeux.

²² « Le Langage et les nationalités », *Revue des deux Mondes*, 1^{er} décembre 1891.

²³ « Une langue ne se compose pas seulement de mots et de locutions ». Bréal retrouve ici l'intuition de Humboldt pour lequel « le lexique procède de la langue; la langue précède le lexique ».

²⁴ « Comment on apprend les langues étrangères », *Revue internationale de l'enseignement*, 11, 1886, p. 238.

Bréal est l'un des très rares grands esprits de ce temps à se déclarer en faveur du plurilinguisme des citoyens, puisque la connaissance d'un code de langue permet plus facilement de maîtriser d'autres codes²⁵. Ainsi, en 1875 à Montpellier, alors qu'il est vice-président avec Gaston Paris des Fêtes latines et du premier concours de la Société pour l'étude des langues romanes, Mistral étant président, il plaide pour l'instauration de chaires de langue d'oc à Aix, Montpellier et Toulouse. Tandis que Gaston Paris craint de voir dans la « réaction » provençale « une sorte de croisade contre le français », que Mistral argumente prudemment en faveur d'une éducation des deux langues, Bréal a une autre vision du rôle de l'école vis-à-vis des langues :

« Voulez-vous apprendre la littérature des Troubadours ? Allez l'apprendre à Montpellier, à Aix, à Toulouse, où la langue d'oc résonne harmonieuse dans la bouche du peuple ; où chaque paysan, chaque journalier qui passe, est un texte provençal à déchiffrer²⁶ ».

2.1.3. Les atouts d'un apprentissage bilingue précoce

Michel Bréal reste le seul, sans doute, à défendre une politique linguistique du bilinguisme précoce :

« L'école, au lieu de rester un moyen de rapprochement, est devenue un instrument de combat : la pédagogie moderne a découvert qu'il était impossible, – quelques-uns ont ajouté qu'il était immoral, – d'apprendre deux langues à un enfant²⁷ ».

Il plaide parallèlement en faveur du multilinguisme d'état :

« Sur les frontières des différentes nations de l'Europe, il a toujours existé des régions mixtes où les mœurs, les habitudes, le langage tenaient à la fois de deux pays. Il y avait là comme des lieux d'élection pour la fusion des races et l'échange des idées. Les populations qui bénéficiaient de cette position intermédiaire comptaient parmi les plus intelligentes et les plus éclairées. À ce système, il semble qu'on veuille substituer celui des séparations tranchées. En passant d'un pays à l'autre, on changera subitement de méridien au moral comme au physique.

²⁵ Bréal fait sensation lors de l'Exposition Universelle de 1878 lorsque devant 1500 instituteurs issus des Ecoles Normales (c'est-à-dire de « normalisation » des élèves) et devant le ministre de l'Instruction Publique il indique qu'il est « l'ami des patois ».

²⁶ Réponse de Michel Bréal à P. Glaize, *Société des Langues Romanes, Le concours philologique et littéraire de l'année 1875*, pp. 77-78.

²⁷ « Le Langage et les nationalités », *Revue des deux Mondes*, 1^{er} décembre 1891.

(...) Nous sommes divisés sur des sujets trop sérieux, trop profonds, pour nous grouper selon les données d'une carte linguistique²⁸ ».

Ces prises de position n'auront que peu de succès dans la réalité institutionnelle du 19^e siècle, Michel Bréal étant par ailleurs accusé tout à la fois d'être berlinois, juif, Alsacien et félibre²⁹. Le seul homme politique qui reprendra ces thèses de développement linguistique, scolaire, humain et national est le député socialiste et internationaliste Jean Jaurès :

« J'ai été frappé de voir, au cours de mon voyage à travers les pays latins que, en combinant le français et le languedocien, et par une certaine habitude des analogies, je comprenais en très peu de jours le portugais et l'espagnol. Si, par la comparaison du français et du languedocien, ou du provençal, les enfants du peuple, dans tout le Midi de la France, apprenaient à trouver le même mot sous deux formes un peu différentes, ils auraient bientôt en main la clef qui leur ouvrirait, sans grands efforts, l'italien, le catalan, l'espagnol, le portugais. Et ils se sentiraient en harmonie naturelle, en communication aisée avec ce vaste monde des races latines, qui aujourd'hui, dans l'Europe méridionale et dans l'Amérique du Sud, développe tant de forces et d'audacieuses espérances. Pour l'expansion économique comme pour l'agrandissement intellectuel de la France du Midi, il y a là un problème de la plus haute importance, et sur lequel je me permets d'appeler l'attention des instituteurs³⁰ ».

L'assassinat de Jaurès, le 31 juillet 1914, précipite le ralliement des forces de gauche à « l'union sacrée » en faveur d'une guerre nationale contre l'Allemagne qui sera déclarée trois jours après.

2.2. L'intercompréhension selon Jules Ronjat

C'est dans ce contexte de confusion scientifique et politique que le linguiste Jules Ronjat publie, à la veille du conflit franco-allemand, son *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes* qu'il dédie « au maître, Frederi Mistral³¹ ». Cet *Essai* doit énormément à la science de Bréal, dont il est l'ami. Son étude n'est pas micro-dialectique mais globale : il n'analyse

²⁸ *ibid.*

²⁹ Marc Décimo, « Quand Michel Bréal, d'origine juive et berlinoise, Alsacien, félibre et citoyen, écrivait à Mistral », *Revue des Langues Romanes*, CIV, 2000, pp. 187-218.

³⁰ « Revue de l'enseignement primaire », 15 octobre 1911.

³¹ Mistral appelle Ronjat le « juif errant du félibrige ». Ronjat s'est marié le 5 octobre 1907 avec Ilse Henriette Loebell, née à Fribourg en 1882, et nièce d'August Bertuch, l'un des traducteurs allemands de *Mirèò*.

pas chaque phénomène de langue, morcelant à l'infini le grand corps mou du « patois³² », mais synthétise au contraire des éléments persistants et distincts³³. La langue de son étude est *moderne* et non *passéiste* ; l'enjeu est pédagogique, non muséographique. Enfin, la langue est considérée dans son ampleur de discours, sous l'angle prioritaire de la syntaxe et non d'une contrastive purement lexicale.

Ronjat pose d'abord le cadre géographique de son étude, en terme de délimitation d'espace :

«Le territoire qui vient d'être délimité comprend environ un tiers de la France en superficie, la principauté de Monaco sauf les vieux quartiers de sa capitale, une faible partie de l'Italie et un petit coin de l'Espagne. On peut évaluer la population qui use de nos parlers à dix millions d'âmes environ, soit un peu plus du quart de la population totale de la France. »

Il considère ensuite l'évolution sociolinguistique de la langue en terme diachronique et sociologique : une perte d'influence depuis l'annexion politique des territoires de langue d'oc à la couronne de France, la non diffusion d'une *koinè* littéraire, le rétrécissement de l'usage de la langue dans les couches inférieures de la population ou dans les couches les plus lettrées (les félibres), le passage du bilinguisme à la diglossie puis au monolinguisme de la langue de domination sous une pression politique glottophage favorable ou défavorable à la langue première³⁴.

2.3 L'intercompréhension contre la diglossie et les conflits de langue

Ronjat est plongé dans un contexte politique et scientifique paradoxal et schizophrène. D'une part, la romanistique prouve l'évidence sociale qu'il

³² A l'inverse exact des objectifs fixés par Gilliéron et Rousselot, disciples de Gaston Paris, dans la *Revue des patois gallo-romans*, prospectus, I, 1887, Paris-Neufchâtel: « Et ce qu'ils [les patois] présentaient autrefois de mobile et de désordonné apparaît aujourd'hui comme la loi même de leur existence. »

³³ « L'écriture grossit les différences dialectales en représentant des sons voisins par des signes dissemblables, comme l (implosive), r (intervocalique), b, h, lh correspondant dialectalement à u, l, v, f, i. Néanmoins l'unité fondamentale apparaît assez nettement. », *Essai...* p. 13.

³⁴ « En Piémont, le provençal recule devant l'italien parlé par les fonctionnaires, militaires, boutiquiers et ouvriers divers venus du dehors, en général par suite de l'accroissement des garnisons rapprochées de la frontière politique. L'indigène [italien occitanophone] apprend le langage des immigrants avec lesquels il se trouve en relations fréquentes, une première génération devient bilingue, et la suivante ne parle plus provençal. ». En revanche: « Si je n'ai pas compris les parlers catalans dans cet *Essai de syntaxe*, c'est que la *condition sociale et le développement littéraire* leur ont fait une situation très différente de celle des parlers provençaux. », *Essai...*, pp. 11-12.

existe une variété de langues, elles-mêmes définies par des variétés dialectales – géolectes, sociolectes, génératiolectes – ; mais d'autre part, la doxa politique et scientifique française refuse d'admettre ce fait ne permettant de voir qu'une seule unité de langue haute, seule légitime à être transmise socialement, tandis que la variété basse, émiettée en une infinité de parlers, n'a pour intérêt que de proposer des éléments d'étude ...romanistique. D'un côté, la « vaste tapisserie » de Gaston Paris prouvant l'unité politique de la France ; de l'autre, une cartographie prouvant la multiplicité d'identités langagières, le morcellement, la séparation – politique et linguistique.

Le concept d'*intercompréhension* inventé par Ronjat vient rompre ce paradoxe. Oui, les langues existent dans leur diversité, à l'intérieur d'un plus vaste ensemble³⁵ – *la romania* elle-même ceinte dans le système englobant des langues indo-européennes. L'ensemble national ne correspond pas *stricto sensu* à un ensemble linguistique : ainsi l'occitan, parlé sur trois nations distinctes (France, Italie, Espagne) ; ainsi l'alsacien cité par Bréal. Par ailleurs, chaque langue se définit elle-même dans un système de dialectalisation entre forme supérieure de normalisation par l'écrit d'autorité, politique ou poétique / acte de parole individuel et contextualisé – le français ne faisant pas exception à la règle. Or pour autant, il n'y a pas rupture de compréhension ou de production entre locuteurs. La « frontière » linguistique n'est pas cause de limitation ou de séparation de sens, de transaction, de communication. Cette « union dans la diversité », future devise européenne, est explicitée scientifiquement par Ronjat.

L'intercompréhension n'est pas seulement une pragmatique volontaire ou consciente mais aussi une pratique intuitive, aidée par un contexte propice : on se comprend parce que l'on est dans un acte d'échange qui implique les deux locuteurs. La dimension contextuelle, paraverbale, actionnelle est ici essentielle :

« Non seulement dans les assemblées félibréennes, qui réunissent des hommes de quelque culture ou tout au moins de quelque entraînement linguistique, mais aux foires, dans les cabarets des villages situés à la rencontre de dialectes différents, j'ai toujours vu se poursuivre sans difficulté entre gens des pays les plus divers, les conversations familières comme les discussions d'affaires. On a le sentiment

³⁵ Ronjat est l'exact contemporain de Pompeu Fabra qui fixe et normalise les traits du catalan dans un premier ouvrage, *Normes ortogràfiques* (1912). Linguistes catalans et occitans de l'époque définissent un continuum langagier entre les dialectes de langue d'oc, du provençal au valencien. Le catalan, ainsi, est en parfaite intercompréhension avec l'occitan.

très net d'une langue commune, prononcée un peu différemment ; le contexte fait saisir les sons, les formes, les tournures et les vocables qui embarrasseraient s'ils étaient isolés ; tout au plus a-t-on quelquefois à répéter ou à expliquer un mot, ou à changer la tournure d'une phrase pour être mieux compris³⁶ ».

2.4. L'intercompréhension comme une pragmatique efficace de l'apprentissage des langues

L'intercompréhension fonctionne également grâce à une reconnaissance de structures formelles communes et durables qui se cachent derrière des variations phonétiques, graphiques, microlexicales souvent cultistes³⁷. La connaissance du *continuum* dialectal d'une langue comme celle de langues à l'intérieur de la *romania*, notamment dans le cadre d'une éducation bi/plurilingue telle qu'évoquée par Bréal, Perbosc, Jaurès, permet de rompre avec des attitudes diglossiques et de former à une construction de compétences actives et productives en langues. Ronjat ici évoque son expérience personnelle, expérience partagée par d'autres grands linguistes – on songe à Gaston Paris en tout premier lieu³⁸ –, mais qui s'extrait du champ de la science pure pour entrer dans celui de la pragmatique des langues :

« J'ai compris ceux que j'ai entendus sur place tantôt à l'aide du français, tantôt à l'aide du provençal, tantôt à l'aide du franco-provençal, tantôt en combinant à deux ou à trois ces groupes linguistiques.³⁹ »

³⁶ *Essai...*, p. 12.

³⁷ « Il est pour l'essentiel commun, et sur certains points assez particulier, ce qui contribue pour beaucoup à rendre *intelligibles les uns aux autres nos différents parlers, et ces parlers inintelligibles à ceux dont l'aire est extérieure à nos limites*, sauf dans une certaine mesure, comme il a été dit plus haut les parlers catalans. Les *différences sont bien moins grandes* que ne le feraient croire les œuvres de beaucoup d'écrivains qui s'attachent avec prédilection aux termes originaux et rares de leurs parlers respectifs plutôt qu'aux *termes communs et d'usage courant*. Quand je cause, moi parlant le provençal mistralien, avec un confrère en Felibrige parlant même béarnais ou gascon, *je n'entends pas un mot sur cent qui soit étranger au fonds commun de la langue* ». *Essai...*, p. 15, nous soulignons.

³⁸ Dans une lettre de janvier 1857 à un ami d'enfance, Gaston Paris évoque son apprentissage des langues : « L'étude du français ancien facilite considérablement celle de l'italien. Dans ce temps-là, ces deux langues, sorties de la même souche, avaient une foule de mots en commun ; l'italien depuis lors a peu changé ; mais le français s'est tout à fait transformé, en sorte que l'italien moderne ressemble plus au vieux français qu'au nouveau. Quand je connaîtrai bien le roman [i.e. l'ancien français] et l'italien, le provençal [i.e. l'occitan] sera peu de chose ; et avec le provençal et l'italien, qu'est-ce que l'espagnol ? Je voudrai savoir autant de langues que peut en contenir mon cerveau : c'est autant de cercles concentriques qui agrandissent et les connaissances et l'étendue du jugement. », cf. Ursula Bähler, *op. cit.* p. 41.

³⁹ *Essai...*, note 1 p. 7.

2.5. L'intercompréhension et les capacités métalangagières de l'enfant bilingue

L'Essai de syntaxe des parlers provençaux est édité la même année qu'une autre œuvre considérable de Jules Ronjat : *Le Développement du langage observé chez l'enfant bilingue*⁴⁰. Les deux travaux sont à lire dans le même mouvement : l'un s'attache à démontrer les enjeux d'une pragmatique multilingue d'état, grâce au concept pratique d'intercompréhension ; l'autre traite des compétences plurilingues de l'individu, en l'occurrence expérience qui lui est tout aussi personnelle et fondamentale : l'analyse et le suivi de l'éducation bilingue d'un jeune enfant, en l'occurrence, Louis, son propre fils qui a alors 8 ans. Dans cette œuvre est défini ce qui va s'imposer comme « le principe de Ronjat⁴¹ » : Jules, le père, ne parle que français à son fils ; Ilse Henriette, ne parle qu'allemand.

Cette « frontière » des langues, au sein d'une éducation par ailleurs harmonieuse et riche d'affection et de stimulation intellectuelle, est la condition d'une bonne intégration des deux modèles linguistiques sans diglossie, interlangue, glottophagie. Ronjat pose que l'enfant, dans ces conditions d'éducation, bâtit deux systèmes phonologiques distincts, deux univers lexicaux qui ne se mêlent pas mais s'enrichissent en miroir. On note par ailleurs qu'elle se veut, dans le noyau familial de la famille Ronjat, une modélisation harmonieuse de rapports macropolitiques qui n'aboutiront pas avant deux guerres mondiales.

2.6. L'intercompréhension, clef du plurilinguisme

Le contexte européen est décidément trop lourd pour Ronjat : son épouse allemande est considérée alors comme une espionne. Le savant doit partir pour la Suisse, où il deviendra, assidu de Saussure, le maître et l'ami d'autres linguistes, Bally, Grammont, Wartburg⁴².

Les travaux de 1913 serviront de base à d'autres réflexions. Certes, le mot d'*intercompréhension* n'aura pas de développement conceptuel plus

⁴⁰ Il s'agit de la thèse complémentaire de Ronjat, remise à l'honneur par les psycholinguistes modernes. Librairie H. Champion, 1913. L'œuvre est dédiée à son épouse, en allemand : « Meiner Lieber Frau ».

⁴¹ Claude Hagège, *L'Enfant aux deux langues*, Odile Jacob, 1995, « une personne: une langue, le principe de Ronjat » pp. 41-45. C'est en fait le grammairien suisse Grammont, ami de Ronjat, qui lui dicte cette méthode.

⁴² Les linguistes Grammont, Wartburg, Wiblé vont publier l'ouvrage posthume de Ronjat : *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, Société des Langues Romanes, Montpellier (1930-1941).

vaste : l'après-guerre ouvre à une époque de renfermement nationaliste⁴³, de rupture entre romanistique française et allemande, et surtout de déclin des thèses félibréennes qui accompagnent, après la saignée des campagnes due au premier conflit mondial, un exode rural important et le début d'une perte de conscience, de connaissance et de compétence dans les langues qu'on appellera bientôt *locales* ou régionales à partir de 1951.

Mais intercompréhension et bilinguisme permettront à Ronjat de développer deux autres espaces de réflexion. Le premier est celui de la polyglossie⁴⁴, d'abord de manière théorique, puis pratique, dans les cours des années 1919 et 1921, comme un prolongement de compétences « concentriques », pour reprendre le terme de Gaston Paris. Le second point est celui d'une grammaire descriptive du français parlé, objet du cours de l'été 1922. Ce français parlé est celui d'une sorte de *lingua franca* française, puis internationale avant que d'être submergée par une autre *lingua franca*, l'anglo-américain international – le globblish. En pure pragmatique, la langue « standard » n'a pas lieu d'être marquée, accentuée, comme « l'accent pointu » parisien, mais doit être considérée comme une « monnaie de change sans empreinte et qui a cours partout », exempte de particularismes lexicaux et d'accent qui seuls peuvent marquer le discours.

Ronjat aura traité la pratique de langue sur tout l'axe pragmatique des échanges. Il semble aujourd'hui digne d'être relu avec tout l'intérêt requis afin de ne pas retomber dans des erreurs politiques, linguistiques, didactiques, maintenant que notre destin commun d'Européen est d'appartenir à un vaste ensemble multilingue... à l'intérieur duquel les locuteurs ne sont pas conduits à acquérir des compétences plurilingues. L'intercompréhension reste plus que jamais une pratique à inventer. La connaissance de ses racines épistémologiques permet désormais d'en mesurer tous les enjeux !

⁴³ Même « l'idée latine », celle de « l'Union Latine » si chère à Mistral et pour lequel il aura tant fait, se referme sur des conceptions nationalistes : le catalan et l'occitan n'y seront pas acceptés, à moins d'être langue *nationale* d'un état – c'est le cas pour le catalan avec l'Andorre... On rappelle que Tourtoulon est directeur de la *Revue du Monde latin* qu'il crée pour donner corps à l'idée latine. Bientôt, les « grandes nations » vont blâmer les « fractions secondaires de la grande famille latine »; l'occitan et le catalan sont exclus: « Aujourd'hui, la Revue n'est qu'une entreprise mercantile destinée à amener des émigrants au Brésil. », *Lettre de Tourtoulon à Mistral*, 31 janvier 1886, in Roger Barthe, *L'Idée Latine*, IEO, p. 104.

⁴⁴ A-M Fryba-Reber & J-P Chambon, « lettres et fragments inédits de J.Ronjat adressés à Ch. Bally, 1912-1918 », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Numéro 49, Société genevoise de linguistique, Cercle Ferdinand de Saussure, pp. 9-64. Grammont révèle les compétences langagières de Ronjat, qui parle « l'ensemble des dialectes occitans (« gascon, limousin, béarnais, provençal »), franco-provençal, ainsi que quatre langues de famille germanique (l'allemand, le danois, le norvégien, le suédois). En outre, il possédait une bonne connaissance passive de l'anglais, du néerlandais, du tchèque et du russe », *Revue des Langues Romanes*, n°57, 1914, p. 495.

Bibliographie

- BÄHLER, U. (2004). *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève : Droz.
- BREAL, M. (1891). Le langage et les nationalités. *Revue des deux Mondes*, 1^{er} décembre.
- DUINGUIRARD, J.-C. (1983). L'Épopée perdue de l'occitan. *Via Domitia* 30, Université de Toulouse 2 – le Mirail, 2, 3-104.
- ESCUDE, P. & JANIN, P. (2010). *Le point sur l'intercompréhension, clé du plurilinguisme*. Paris : CLE International.
- JAMET, M.-C. (2009). L'Intercompréhension : de la définition d'un concept à la délimitation d'un champ de recherche ou vice versa ? *Publiforum n°11 « autour de la définition »*, <http://publiforum.farum.it/>, revue en ligne de langue française de l'université de Gênes. (dernière consultation au 21 septembre 2010)
- PARIS, G. (1888). Les Parlers de France. *Revue des Patois Gallo-Romans*. 7, 161-175.
- RONJAT, J. (1913). *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Mâcon : Protat frères.
- RONJAT, J. (1913). *Le Développement du langage observé chez l'enfant bilingue*. Paris : Honoré Champion.
- RONJAT, J. (1930). *Grammaire istorique (sic) des parlers provençaux modernes*. Montpellier, Société des Langues Romanes, 4 tomes ; reprint Slatkine / Laffitte : Genève / Marseille, 1980.
- TOURTOULON, C. de & BRINGUIER, O. (1876). *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl, premier rapport à M. le Ministre de l'Instruction Publique, des cultes et des beaux-arts*. Paris : imprimerie nationale.